

FORMATION SUR LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (IFRS)

Public cible

Directeurs-Auditeurs -Commissaires aux Comptes-Comptables – Directeurs financiers, Collaborateurs des cabinets d’audit et d’expertise comptable.

Animateur

Djibril FAYE
Expert-Comptable Diplômé inscrit à
PONECCA Sénégal

Méthodologie

Méthode participative : les participants reçoivent un support de présentation qu’ils enrichissent en partageant leurs expériences durant les échanges. Des cas pratiques compléteront les aspects théoriques.

Période


29 novembre 2021 au 2 décembre 2021

Durée

4 jours

Modalités

Veillez contacter :

 (+ 221)33 822 82 86 / (+ 221) 76 140 29 31

 contact@4apartners.com

OBJECTIFS

- L’objectif général de ce module de formation est de fournir aux participants les techniques nécessaires pour maîtriser les normes IFRS/IAS.
- Maîtriser le contexte et l’environnement réglementaire des normes IFRS;
- Se repérer dans l’information financière en normes IFRS;
- Disposer des éléments pour identifier les divergences avec le SYSCOHADA révisé.

DEROULEMENT DES MODULES

Module 1: Environnement réglementaire des normes IFRS

- Organes intervenant dans l’élaboration des normes IFRS
- Processus d’élaboration des normes IFRS
- Mécanisme d’adoption des normes IFRS

Module 2: Principes fondamentaux des IFRS

- Cadre conceptuel
- Méthodes comptables, Changements d’estimations comptables, erreurs (IAS 8)
- Evaluation de la juste valeur (IFRS 13)

Module 3: Normes relatives aux immobilisations

- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Contrat de location (IFRS 16)
- Dépréciation d’actifs (IAS 36)
- Immobilisations incorporelles (IAS 38)
- Immeubles de placement (IAS 40)

Modules 4: Normes relatives au cycle de production et vente

- Stocks (IAS 2)
- Produits des activités ordinaires (IFRS 15)

Module 5: Normes relatives aux instruments financiers (IAS 32- IFRS 9- IFRS7)

- Classement des actifs et passifs financiers
- Comptabilisation
- Evaluation des actifs et passifs financiers
- Reclassement ultérieur des instruments financiers
- Dépréciation d’actifs financiers

Modules 6: Normes relatives au Passif

- Avantages du personnel (IAS 19)
- Provision, Passif éventuel et actif éventuel (IAS 37)